

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil d'École de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation**  
**Séance du 24 novembre 2017**

Vingt-et-un membres du Conseil étaient présents ou représentés, 5 procurations ont été enregistrées à l'ouverture de la séance.

**Membres désignés par Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon :**

M. Norbert PERROT  
Mme Catherine ENGASSER (départ à 16 h 35)  
M. Didier PERRAULT  
Mme Claude VALTAT

**Membres désignés par M. le Président de l'Université de Bourgogne :**

M. Frédéric DEBEAUFORT (procuration Mme Christelle SEREE-CHAUSSINAND)  
Mme Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL  
M. Jean-François GIRET  
Mme Christelle SEREE-CHAUSSINAND  
Mme Catherine ORSINI-SAILLET (procuration M. Jean-François GIRET)

**Membres élus :**

Représentants des personnels enseignants

*Collège A : les professeurs des universités et assimilés*

Mme Dominique BOURGEON-RENAULT

*Collège B : les Maîtres de conférences et autres enseignants chercheurs*

Mme Nathalie CHARVY (procuration Mme Nadine WARGNIER)

*Collège C : Autres enseignants et formateurs*

Mme Nadine WARGNIER

*Collège D: Autres enseignants relevant de l'Education Nationale*

Mme Christiane SALMAIN-NORMAND

Représentants des autres personnels

M. Olivier BOULIN  
Mme Séverine DELEPIERRE

Représentants des usagers

M. Guillaume GIRAULT (procuration M. Tanguy BAGNARD)  
M. Tanguy BAGNARD  
Mme Marie GERARD

**Membres désignés par le Conseil d'École :**

Mme Catherine CAILLE-CATTIN (procuration M. Thierry LANGOUET à partir de 16 h 35)  
M. Christian DUCHANGE (procuration Mme Séverine DELEPIERRE)  
M. Thierry LANGOUET

**Invités :**

Mme Frédérique ALEXANDRE-BAILLY

Mme Lucie CORBIN  
Mme Françoise DE GUILLEBON  
M. Gracian DIDIER  
Mme Evelyne GREUSARD  
Mme Elsa LANG RIPERT  
Mme Virginie LASJUILLIARIAS  
M. Julien MARLOT  
Mme Cathy PERRET

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2017
- 2 - Point des prochaines élections et des désignations des membres du Conseil d'École (renouvellement partiel des membres du Conseil d'École)
- 3 - Budget
  - BR2
  - Bilan 2017
  - Budget initial 2018
  - Tarifs
- 4 - Bilan et synthèse de l'évaluation des formations MEEF 2016-2017
- 5 - Capacités d'accueil en licence et masters
- 6 - Questions diverses

==--==

2

Monsieur Norbert PERROT dit toute sa satisfaction de voir madame Elsa LANG RIPERT nommée officiellement Directrice de l'ESPE.

Madame Elsa LANG RIPERT remercie monsieur le président de l'université, madame la rectrice, monsieur le président du Conseil d'École, les membres du Conseil d'École, et plus largement toute la communauté ESPE qui ont tous été d'un grand soutien.

Constatant que le quorum est atteint, monsieur le président du Conseil d'École ouvre la séance.

### **1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2017**

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote l'adoption du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2017 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **2 - Point des prochaines élections et des désignations des membres du Conseil d'École**

Monsieur Gracian DIDIER présente un point des sièges vacants à pourvoir aux prochaines élections des 5 et 6 décembre 2017. Un renouvellement partiel a lieu au sein des collèges B - C - D ainsi que le renouvellement complet du collège des usagers. Afin de respecter la parité, seul un homme peut se présenter pour les collèges B – C – D. Une liste a été déposée pour le collège B – maîtres de conférences – Pour le collège des usagers, deux listes sont en présence, « les étudiants de l'ESPE avec associatif et indépendants » et une liste déposée par la FSU. En revanche, aucune liste n'a été déposée pour les collèges C et D.

Madame la rectrice devra désigner un membre en remplacement de madame Sonja DENOT-LEDUNOIS (s'il s'avère qu'elle est bien démissionnaire, la question lui sera posée) et monsieur le président de l'université un membre pour remplacer madame Lucie CORBIN - directrice du département MEEF.

Monsieur Tanguy BAGNARD profite de ce point pour aborder la composition du Conseil d'École de l'ESPE. Il constate que le nombre de membres désignés (16) est supérieur à celui des membres élus (14). Pour plus de démocratie, il propose d'ajouter 2 étudiants et de retirer 2 membres désignés puisque le Conseil d'École ne peut excéder 30 membres.

Madame Nadine WARGNIER partage cette perception. Le problème de déficit de représentation tant des personnels que des usagers a été soulevé à maintes reprises. Les ESPE ont initialement été prévues comme succédant aux IUFM. Or, l'ESPE de Bourgogne est constituée de 4 départements et la composition du Conseil d'École ne répond pas à une représentativité efficace. Sans être vraiment informé des problématiques des collègues des autres départements, il est difficile de se positionner. Madame Nadine WARGNIER mentionne également l'absence d'étudiants au COSP.

Madame la rectrice remarque que les 4 étudiants élus sont tous issus de la licence EFEC. Cependant, pour apprécier l'avis des étudiants tout au long du parcours, les masters MEEF devraient également être représentés.

Monsieur Tanguy BAGNARD précise que cette année, la liste des candidats regroupe des L2 - L3 mais également des M1 et M2 MEEF.

3

Si une modification dans la composition du Conseil d'École devait intervenir, cette question devrait être tranchée en tout état de cause avant la fin de l'année universitaire compte tenu du calendrier des prochaines élections (automne 2018).

### **3 – Budget (Cf. Annexe 1 - document projeté en séance)**

- Budget rectificatif n° 2

- ✓ Formation continue

Madame Nadine WARGNIER demande quels sont les critères appliqués pour les recettes de la formation continue.

Monsieur Gracian DIDIER précise qu'il s'agit de critères universitaires. Ils sont susceptibles d'évoluer mais sont calculés de la sorte pour l'instant : si la part des étudiants relevant de la formation continue est inférieure à 30 %, l'université supporte la totalité du coût, entre 30 et 70 % la charge est répartie à part égale entre l'université et la composante et au-delà de 70 % la composante supporte la totalité du coût.

- ✓ Frais de déplacement

Madame Catherine CAILLE-CATTIN indique que, pour l'ESPE de Franche-Comté, la politique territoriale menée sur chacun des 4 sites a un coût puisque le volume horaire des déplacements représente 455 heures par an et par personne.

Madame Nadine WARGNIER rappelle qu'autrefois, les déplacements inter-sites étaient compensés au-delà de 25 heures de trajet.

Madame Elsa LANG RIPERT ajoute que les frais de déplacement sont d'autant plus importants qu'il y a de moins en moins d'enseignants sur les sites et que l'ESPE doit faire appel à des AFA, FA, PEMF, vacataires. L'uB souhaite réduire la masse salariale mais les frais de déplacement augmentent.

✓ Poursuite de l'équipement en matériel informatique

Madame la rectrice s'étonne de découvrir un tel écart entre le budget initial porté au vote et ce qui est réalisé en fin d'exercice ainsi que de mettre des options de dépenses de la réserve sans l'indiquer aux acteurs.

Madame Virginie LASJULLIARIAS explique qu'en matière d'exécution budgétaire, la prudence a été privilégiée. La ventilation s'est effectuée en cours d'exercice là où les besoins étaient les plus prégnants. Au niveau du matériel informatique et des travaux à réaliser sur les sites, une commission a été mise en place pour identifier les besoins et les priorités. Ces éléments avaient été portés à la connaissance des membres du Conseil d'École, tant sur la constitution de la commission de sélection que pour les sommes prélevées sur le réservoir. Il faut également garder à l'esprit que l'évolution de certains postes est très aléatoire, notamment les frais de déplacement.

Monsieur Olivier BOULIN souhaiterait connaître dès le début d'année le montant alloué au matériel informatique.

Madame Lucie CORBIN ajoute que si le budget n'est pas connu dans sa globalité, les achats se font au coup par coup, sans stratégie et réflexion à long terme. Il devient donc impossible de mettre en place une politique d'innovation numérique.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote le budget rectificatif n° 2 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

• Un budget, des axes, des orientations

Madame Elsa LANG RIPERT informe les membres du Conseil d'École qu'elle a choisi de ne pas appliquer une baisse systématique de 25 % sur chaque ligne car il est important que le budget soit le reflet des orientations choisies et des axes à développer. L'ESPE a été accréditée au regard d'un projet qui sera évalué dans 5 ans. Il est donc nécessaire de disposer de moyens pour être en capacité d'atteindre les objectifs fixés. Les orientations pour 2018 sont les suivantes :

- ✓ Participer au développement professionnel des enseignants : en formation initiale, pouvoir assurer le suivi et l'accompagnement des fonctionnaires stagiaires dans l'entrée dans le métier, et, en formation continue, continuer de participer aux certifications et accompagner la formation continue des enseignants par la recherche.
- ✓ Encourager une politique d'ouverture :
  - culturelle, en maintenant un budget culture sur la licence EFEC, notamment sur le projet culturel de Nevers. En revanche, et en accord avec la responsable de la L3, la mise en œuvre de l'UE optionnelle culture a été reportée. Madame Marie-Odile CONTZLER, chargée

de mission culture, vient de soumettre pour validation un document à la fois organisationnel et financier afin de répertorier les demandes et appels à projets culturels.

- à l'international, en maintenant une aide à la mobilité des étudiants pour qu'ils puissent partir en stage à l'étranger découvrir d'autres systèmes éducatifs, d'autres pratiques et d'autres publics.
- ✓ Maintenir les efforts pour le développement de la recherche : le BQR de l'ESPE sera abondé afin de promouvoir les actions en termes de projets de recherche, de participation à l'organisation des manifestations scientifiques, de colloques.... ; développer les liens entre formation, recherche et terrain.
- ✓ Poursuivre la dynamique engagée en 2017 autour du numérique (renouvellement d'une partie du parc informatique, installation de bornes Wi-Fi, achats de vidéoprojecteurs) mais également la formation au et par le numérique. Il faut anticiper l'arrivée de nouveaux matériels interactifs dans les établissements scolaires par leur usage en formation. L'acquisition de ces outils devra permettre à la fois une formation sur ces matériels mais également une réflexion sur leur pertinence, leur efficacité et les changements qu'ils apportent dans les pratiques.

- Proposition budget 2018

Madame Nadine WARGNIER indique qu'il est difficile de vivre l'avenir de manière sereine quand la dotation annoncée subit une telle baisse.

Madame Christelle SEREE-CHAUSSINAND précise qu'il a fallu prendre des mesures drastiques extrêmement rapidement. Elles s'appliquent à toutes les composantes de l'université.

Madame Nadine WARGNIER remarque qu'il n'y a pas de baisse pour le CIPE sans doute à cause de la masse salariale incompressible. Finalement l'ESPE est obligée d'assurer ces 56 000 € alors même que les missions du CIPE relèvent plus de commandes de l'uB (évaluations, formation des personnels de l'uB) que de l'ESPE.

Madame Elsa LANG RIPERT précise que si le CIPE n'était pas rattaché à l'ESPE, cette somme n'apparaîtrait pas dans la dotation. Le volet formation développé par le CIPE a permis d'ouvrir la formation à des personnels extérieurs à l'université intervenant à l'ESPE. Et il y a encore beaucoup d'autres actions à construire.

Madame Marie GERARD demande pourquoi une telle baisse sur la licence EFEC.

Madame Virginie LASJUILLIARIAS indique que, l'année dernière, l'ESPE ne disposait d'aucune donnée permettant d'apprécier le coût de la licence EFEC (frais de déplacement – sorties culturelles...). Le budget était donc purement estimatif.

Madame Nadine WARGNIER signale qu'il ne faut pas minimiser la part du renouvellement de matériel sur les deux sites.

Monsieur Olivier BOULIN indique qu'il semble compliqué de pratiquer une politique numérique pédagogique pour maintenir la dynamique avec 6 700 € car aucune prévision n'est possible.

Madame Virginie LASJULLIARIAS indique que ce contexte particulier a contraint l'ESPE à faire preuve d'anticipation en essayant d'équilibrer sur 2017 et 2018. Pour rappel, l'appel à projets des équipements pédagogiques a permis à l'ESPE de bénéficier de 12 000 € pour l'achat de 15 PC.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote le budget initial 2018 :

- 14 voix pour
- 5 voix contre
- 2 abstentions

Le budget initial 2018 est approuvé à la majorité des membres présents ou représentés.

• Tarifs :

Monsieur Gracian DIDIER indique que la plupart des tarifs ne subissent aucune évolution. La principale augmentation concerne les tarifs de restauration avec une hausse très contenue de 0,05 centimes d'euro, pour tenir compte des frais qui sont liés structurellement à la restauration (répercussion de la hausse des denrées alimentaires par exemple). Les tarifs de restauration ne sont pas alignés avec ceux du CROUS, à part pour le site de Nevers qui bénéficie, pour l'instant, d'un tarif préférentiel puisqu'il perçoit une subvention du CROUS. Nevers a choisi de ne pas faire porter sur les étudiants une augmentation qui est compensée. Il n'est pas certain que cette spécificité soit maintenue en 2018 puisqu'il faut désormais fonctionner dans le cadre de la région académique.

6

Madame Nadine WARGNIER constate que le tarif des photocopies est le même depuis 3 ans.

Monsieur Gracian DIDIER précise que les sites n'ont pas proposé d'augmentation car cette ligne représente un très faible apport financier puisqu'il s'agit de demandes ponctuelles d'intervenants extérieurs.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote les tarifs qui sont approuvés à la majorité des membres présents ou représentés (18 pour - 3 contre).

#### **4 - Bilan et synthèse de l'évaluation des formations MEEF 2016-2017 (Cf. Annexe 2 - document projeté en séance)**

Madame Elsa LANG RIPERT signale que l'enquête précédente avait permis d'apporter des modifications dans la nouvelle offre de formation. Il sera d'ailleurs intéressant de vérifier avec l'évaluation à venir si elles ont eu un impact sur la satisfaction des étudiants. Grâce à cette évaluation, le COSP, en lien avec le groupe de travail sur les compétences, et les conseils de perfectionnement vont établir des bilans et faire des propositions. Au niveau de la recherche, il y a encore un problème d'articulation entre ce qui est proposé dans les séminaires, dans l'initiation, dans le mémoire. Cette partie reste à améliorer.

Madame la rectrice précise que l'année de M2 est une année très dure, ce qui explique en grande partie l'évaluation négative et le taux de non réponse. Un groupe de travail va être constitué avec des M1 - M2 - T1 - T2 pour essayer de comprendre leur insatisfaction et pour faire de ces étudiants des acteurs des transformations qu'ils jugent souhaitables. Ces échanges construits avec les étudiants et les enseignants de l'ESPE permettront une réflexion partagée

sur la façon de faire évoluer le système et en particulier la question de l'intégration de la recherche.

Madame Lucie CORBIN indique que cette réflexion n'est possible que si les moyens sont présents.

Madame la rectrice précise qu'il faut évidemment regarder cet aspect car l'ESPE est impactée de la même façon que les autres composantes alors qu'il y a un impératif de formation des futurs enseignants. Cette réflexion s'accompagne également par un travail mené au rectorat qui consiste à dire qu'il y a des choses qui seront enseignées en T1 et T2 parce qu'il est impossible d'être formé à un métier aussi complexe en 2 ans.

Monsieur Didier PERRAULT remarque que le taux de participation des M2 MEEF PLP est extrêmement faible (4%). Les PLP ne se sentent pas encore suffisamment concernés par la formation car ils n'ont pas de parcours qui leur soient dédiés.

Madame la rectrice demande s'il peut être envisageable d'utiliser le même questionnaire sur les T1 et les T2.

Madame Cathy PERRET indique que les moyens du CIPE sont réduits et les demandes de l'uB importantes. Il y a donc une priorisation qui doit s'opérer.

## **5 - Capacités d'accueil en licence et masters**

7

### **• Capacités d'accueil en L1**

Madame Elsa LANG RIPERT signale que le CPER s'est réuni et a proposé de passer de 4 groupes à 3 groupes (2 à Dijon – 1 à Nevers). Cette diminution répond à un principe de réalité puisque l'ESPE ne dispose pas de forces suffisantes en enseignants, en heures, en budget de fonctionnement et en salles pour accueillir 4 groupes de L1 l'année prochaine. Et par voie de conséquence, il faut également pouvoir accueillir les 2 groupes de L2 et dans 3 ans les 2 groupes de L3. Les collègues masters MEEF - Sciences de l'Éducation - Diderot sont en sur-service. Madame Elsa LANG RIPERT rappelle que 10 postes sont gelés. Les étudiants proposaient de faire appel à des vacataires mais l'ESPE a beaucoup de mal à les recruter. De plus, ils ne peuvent pas assurer les surveillances d'examen, la coordination pédagogique, les réunions. C'est ce contexte qui a contraint l'ESPE à prendre cette décision. Entre temps l'ESPE a appris que Nevers Agglomération était prête à investir des moyens matériels et financiers dans cette licence pour faire perdurer les 2 groupes. Mais ce sont surtout de ressources humaines dont l'ESPE a besoin.

Madame Christelle SEREE-CHAUSSINAND précise que dans le schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche mais également dans les discussions directes avec les élus locaux, Nevers souhaite soutenir le développement d'une L2 pour l'an prochain et d'une L3 l'année suivante. La réduction d'un groupe semble dommageable dans la mesure où cette année il faut raisonner au niveau de la région académique. Or, il n'y a pas de formation EFEC à Besançon. Dans ce contexte où il va y avoir une pression supplémentaire d'une demande renforcée, il semble donc important de maintenir à minima l'existant. La réduction d'un groupe sur Nevers envoie un message aux élus nivernais qui n'est pas très bon.

Madame Marie GERARD lit un communiqué résumant la concertation des étudiants :

« Concernant les capacités d'accueil à l'entrée en L1, nous sommes très fortement opposés à cette proposition de réduire les capacités d'accueil, en outre de supprimer en terme d'effectifs l'équivalent d'un groupe à Nevers. Cette réforme s'est donnée pour objectif de donner le dernier mot aux bacheliers. Cela veut bien dire qu'il appartient à l'élève, et sa famille, de choisir son orientation. Pour cela il doit avoir en ses mains toutes les cartes. Nous nous opposons à ce que ces capacités d'accueil au sein de la licence soient diminuées. S'il apparaît aujourd'hui difficile financièrement d'augmenter ces capacités, nous souhaitons a minima qu'elles soient maintenues. Voter une diminution c'est faire le chemin inverse de ce combat mené depuis plusieurs mois au sein de l'université de Bourgogne. Nous avons conscience des enjeux, des problématiques, de la fatigue de tous par rapport à cette situation. Cependant nous ne nous résoudrons pas à atteindre aux chances de tous les élèves et étudiants à pouvoir être acteurs de leurs parcours scolaire et professionnel. Comme Tanguy et moi l'avons dit en CPER, nous nous opposons à cette diminution des capacités d'accueil. Si elle a lieu, nous la dénoncerons haut et fort auprès des lycéens, des étudiants et des instances de décisions universitaires. Pour finir, nous voudrions souligner le paradoxe qui s'opère ici : nous sommes des acteurs informés de ce qui se passe dans le monde de l'éducation et de la formation, de l'enseignement supérieur en particulier. Nous sommes peut-être parmi les plus à même de réfléchir à des solutions, de les construire. Il apparaît intolérable de figurer parmi ceux qui se résignent. Au sein même d'une composante au courant de ce qui se trame au sein du système éducatif en termes d'inégalités, nous refusons de contribuer à accentuer les effets de l'orientation, entre autres, sur ces inégalités. »

Madame la rectrice indique que s'il n'y a pas de problème de places, la réponse aux lycéens sera « oui » ou « oui si », sinon, il y aura des réponses négatives. Puisqu'il n'y a plus de tirage au sort, il va falloir établir des attendus très clairs, étudier les dossiers et regarder quelles sont les priorités. Se pose la question d'augmenter au maximum la capacité d'accueil pour qu'il y ait le moins possible de non à donner. Parallèlement, la licence EFEC manque d'enseignants. Diminuer le nombre de groupes est un très mauvais signal et si Nevers accepte de payer, il faut en profiter.

Madame Lucie CORBIN précise que depuis 3 ans, le nombre d'enseignants diminue. L'ESPE ouvre de nouvelles formations (4<sup>ème</sup> mention – EFEC) ou reprend la charge totale d'autres (SES - Sii) sans que l'université n'ajoute d'heures. Avec un groupe supplémentaire, les enseignants de Nevers ont un service complet et ne peuvent plus assurer de cours inter-sites. A l'heure actuelle il faut choisir entre assurer la formation de la licence EFEC ou celle des masters MEEF. À un moment donné, il va falloir déterminer des priorités.

En se basant sur un taux de réussite de 60 % d'étudiants, Madame la rectrice demande si Dijon pourra les accueillir si la L2 n'ouvre pas à Nevers.

Madame Elsa LANG RIPERT indique que c'est impossible par manque de moyens.

Monsieur Jean-François GIRET alerte sur les taux de réussite qui sont trop élevés par rapport à la valeur des étudiants. Il juge irresponsable de ne pas mettre de moyens notamment en enseignants chercheurs pour assurer le pilotage.

Monsieur Tanguy BAGNARD rappelle que la capacité d'accueil ne concerne pas l'ouverture d'un groupe à Nevers mais la suppression d'un groupe existant.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote les capacités d'accueil en L1 EFEC :

- 7 voix pour
- 7 voix contre
- 1 abstention
- 3 refus de prendre part au vote

Les capacités d'accueil en L1 EFEC ne sont pas approuvées. La motion suivante est rédigée pour expliquer cette décision :

« A l'issue des échanges sur les capacités d'accueil, les membres du Conseil d'École se sont prononcés majoritairement contre la proposition formulée par les responsables de licence et le CPER. Ils entendent et prennent acte du fait qu'en l'état l'ESPE n'a pas les moyens (finances, heures, enseignants) de mettre en place à la rentrée prochaine le même nombre de groupes que cette année (soit 4 groupes en L1) mais ils sont sensibles au fait qu'il y a une demande forte de la part des lycéens d'entrer en licence EFEC et qu'une diminution du nombre de groupes serait préjudiciable. »

Madame Christelle SEREE-CHAUSSINAND précise que le schéma indique le recrutement d'un professeur de TD. Le nombre d'heures statutaires et la prise en charge partielle du cours sont à définir lors de la phase d'identification des besoins.

Madame la rectrice ajoute qu'il faut également un poste d'enseignant chercheur car il n'est pas possible d'assurer la qualité d'une formation avec uniquement des vacataires.

- Capacités d'accueil en master

Madame Elsa LANG RIPERT signale que les dates de campagne sont problématiques puisque la liste nominative doit être remontée le 22 juin. Quid des redoublants et du concours ?

Madame Christelle SEREE-CHAUSSINAND indique qu'il semblerait qu'au niveau national une harmonisation des dates de campagnes de recrutement soit souhaitée. Cette date faisait consensus mais n'a cependant pas un caractère d'obligation.

9

Madame Lucie CORBIN précise qu'il faut attendre que les oraux des 17 disciplines soient terminés pour organiser les sessions de rattrapage. Elles ont lieu les 6 - 7 juillet avec des jurys vers le 13 juillet.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote les capacités d'accueil en master qui sont approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## 6 - Questions diverses

Les assistants de prévention en fonction sur les différents sites de l'ESPE doivent être confirmés dans leur mission en raison du changement de direction. Monsieur Gracian DIDIER signale que ce point formel doit être soumis au vote des membres du Conseil d'École.

Monsieur le président du Conseil d'École soumet au vote la nomination des assistants de prévention qui est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

La date du lundi 12 mars à 14 h 00 est retenue pour la prochaine séance du Conseil d'École.

La séance est levée à 17 h 30.

Le Président du Conseil d'École de l'ESPE

Norbert PERROT



# Conseil d'Ecole

## 24 novembre 2017

### ANNEXE 1

Budget Rectificatif 2  
Fin d'exercice 2017  
Budget Initial 2018



## Budget Rectificatif 2 – Fin d'exercice 2017

### Rappel priorités du budget 2017

- Frais de déplacement
- Soutien aux étudiants : Relations Internationales (stages à l'étranger)
- Poursuite de l'équipement en matériel informatique
- Entretien des sites délocalisés : politique de rénovation en lien avec la sécurité



## Budget Rectificatif 2 2017 – Nouvelles recettes

Recettes de formation continue – SEFCA : -10 373€

Composante	Formation	CREDIT	BI	BR1	BR2
ESPE	DU Traiter les souffrances en milieu scolaire et peri scolaire	2 247	1 093	857	297
ESPE	DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES OPTION LITTÉRAIRE	1 727	616	562	549
ESPE	L3 sciences de l'éducation, parcours EFEC	2 190	438	1 424	328
ESPE	MASTER 1 MEEF PROFESSEUR DES ECOLES	22 464	17 605	17 123	-12 264
ESPE	MASTER 1 MEEF Parcours encadrement éducatif	1 606	803	562	241
ESPE	MASTER 1 MEEF 2ND DEGRE PARCOURS SCIENCES DE GESTION	-17 098	1 734	-1 734	0
ESPE	MASTER 2 SHS SPECIALITE CCRF ALT	5 149	4 324	2 794	-1 969
ESPE	MASTER 2 SHS SPECIALITE CCRF	16 594	10 644	3 929	2 021
ESPE	MASTER MEEF PROFESSEUR DES ECOLES	4 270	2 135	1 495	640
	TOTAL	39 149	39 392	27 012	-10 157
UFR Langues	MASTER 1 MEEF ESPAGNOL	1 610	1 161	701	-252
UFR Langues	M1 MEEF Anglais	241	121	84	36
	TOTAL avec UFR	41 000	40 674	27 797	<b>-10 373</b>

Dons de partenaires : 2 280€

- GMF : 1 700€
- CASDEN : 180€
- MAIF : 200€
- CCSTI NEVERS : 200€



## Budget Rectificatif 2 2017 – Nouvelles recettes

Ajustement Taxe d'Apprentissage : -1 119€

Budget Initial : 2 000€ Réalisé : 881€

Subvention Equipements Pédagogiques : 10 000€



## Quelques chiffres

	DGF	Recettes propres	TOTAL
<b>BUDGET INITIAL 2017</b>	1 095 446€	306 031€	1 401 477€
<b>BR1 2017</b>	1 024 446€	391 883€	1 416 329€
<b>BR2 2017</b>	1 024 446€	392 671€	1 417 117€
<b>Ecart / BI 2017</b>	-6,48%	+28,31%	+0,9%

Au 20/11/2017	Crédits alloués	Virement +/-	Nouveau solde	Total des dépenses( achat + missions)	Disponibilité	Taux d'exécution en %
ESPE	1 401 480	15 640	1 417 120	1 101 559	315 561	77,73%
PILOTAGE ESPE	58 000	17 206,49	75 206,49	70 315,28	4 891,21	93,5%
MEEF SERVICES CENTRAUX	35 000	0	35 000	38 889,94	- 3 889,94	111,11%



## Bilan dépenses exercice 2017

### Budget frais de déplacement

ESPE 2017	au 20 novembre 2017	128 139€
DONT DETAIL CI-DESSOUS		
MEEF 1 <sup>er</sup> DEGRE		30 482€
MEEF 2 <sup>nd</sup> DEGRE		57 605€
MEEF SERVICES CENTRAUX		2 148€
ESPE SERVICES CENTRAUX		5 999€
RECHERCHE		7 661€
LICENCE EFEC		6 260€
FORMATION CONTINUE		2 745€
Dont CAPA-SH (CAPPEI)		1 475€
Dont Formation de Formateur (FOFO)		1 270€
CIPE		3 288€
DIDEROT		7 381€
IREDU hors conventions de recherche		4 570€
Pour information		
Suivi de stagiaires		21 150€
Cours inter-sites		20 930€



## Poursuite de l'équipement en matériel informatique

### Gestion équipement administration (GESTI)

Budget initial : 10 000€

Dépenses réalisées : 31 081€

- 9 PC , 5 portables, 3 stations d'accueil, 31 écrans
- 22 bornes WIFI

### Innovation numérique (pédagogie)

Budget initial : 30 000€

Dépenses réalisées : 40 338€

- 15 PC, 1 station d'accueil
- 1 serveur
- 1 vidéo-projecteur avec écran de projection site MEEF Dijon
- 3 vidéo-projecteurs
- 12 tablettes
- 24 robots



## Entretien des sites délocalisés : politique de rénovation en lien avec la sécurité

Enveloppe totale : 16 343€

Site MEEF DIJON : réfection salle 206 : 12 222€

Site MEEF NEVERS : échafaudage : 1 000€

Site MEEF AUXERRE : mise aux normes des serrures des salles de cours/capacité d'accueil : 3 121€

Il est à noter que les services centraux de l'ESPE contribuent pour tout ou partie, de manière ponctuelle, à des dépenses non prévisibles, à destination des départements ou des sites MEEF.

Exemples :

- remplacement chaudière logement de fonction site MEEF AUXERRE = 3 000€
- Remplacement moteur véhicule de service site MEEF AUXERRE = 1 975€

## Budget Initial 2018

### Contexte budgétaire

- Inscrit dans le cadre du Plan de Retour à l'Equilibre
- Evolution du budget de 2017 à 2018

Budget notifié			
	DGF	Recettes propres	TOTAL
BUDGET 2017 ESPE	1 095 446	301 232	1 396 678
BUDGET 2018 ESPE	734 000	306 232	1 040 232
Taux de variation	-33%		-25,52%
Budget théorique rétabli			
	DGF	Recettes propres	TOTAL
BUDGET 2017 ESPE	768 000	301 232	1 069 232
BUDGET 2018 ESPE	734 000	306 232	1 040 232
Taux de variation	-4,43%		-2,71%

# Budget Initial 2018

## Principes de construction du Budget Initial

Le budget est construit en 3 étapes :

- 1- Estimation des dépenses incompressibles : viabilisation, frais de déplacement, masse salariale (sur dotation et/ou recettes propres)
- 2- Prise en compte des recettes propres : formation continue (SEFCA), restauration, locations
- 3- Diminution appliquée sur la dotation : document « Proposition de budget 2018 »

# Un budget, des axes, des orientations

- Participer au développement professionnel des enseignants
- Encourager une politique d'ouverture
- Maintenir les efforts pour le développement de la recherche
- Poursuivre la dynamique engagée en 2017 autour du numérique

# Annexe 2

## EVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS

### ESPE

CE

Novembre 2017



**espe** École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Dijon

Cathy Perret  
CIPE  
Université de Bourgogne

- Construction par le groupe de réflexion & Aménagement et validation par le COSP
- Dispositif spécifique aux Masters MEEF de l'ESPE & Dispositif identique pour tous les parcours
- Enquêtes web auprès des étudiants, des enseignants et des intervenants professionnels des masters & Anonymat des étudiants et des enseignants répondants aux enquêtes
- Les rapports produits par Master/parcours et le département MEEF
- Les écrits des étudiants, des enseignants et intervenants professionnels ne feront l'objet d'aucune correction par le CIPE
- Les réponses sont traités par le CIPE via la production de rapports tableaux. Lorsque le taux de réponse étudiants et enseignants est inférieur à 30% ou lorsque le nombre de participants aux enquêtes est inférieur à 6 : aucun rapport n'est produit.

	Résultats de MASTER (mention/parcours/site)	Résultats synthétiques de l'ESPE MEEF
Un responsable de chaque mention/parcours/site concerné (les autres responsables de parcours ne sont pas destinataires des résultats)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un enseignant de la mention/parcours/site concernée (les autres enseignants ne sont pas destinataires des résultats)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un directeur de la composante concernée ainsi qu'au directeur du département concerné (les autres responsables de composantes et de départements ne sont pas destinataires des résultats)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un responsable de toutes les mentions/parcours/sites	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un enseignant de toutes les mentions/parcours/sites	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un directeur de toutes les composantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un directeur adjoints de l'ESPE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un membre du COSP	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un membre du conseil d'école de l'ESPE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un président de l'uB	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un recteur de l'académie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Un président du conseil d'école de l'ESPE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Accès libre via le site web de l'uB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les étudiants	Un retour doit être organisé par les responsables de mention/parcours/site aux étudiants concernés Un retour sera fait dans la lettre de l'ESPE	



## Taux de participation des étudiants aux enquêtes en mars 2017

		M1	M2	Total
1er degré	Etudiants	55% (138 étudiants)	43% (155 étudiants)	48% (293 étudiants)
	Enseignants	16% (17 enseignants)	15% (13 enseignants)	16% (30 enseignants)
2nd degré	Etudiants	45% (0% à 86%) (191 étudiants)	39% (4% à 85%) (161 étudiants)	42% (352 étudiants)
	Enseignants	45% (91 enseignants)	33% (77 enseignants)	39% (168 enseignants)
Total	Etudiants	49% (326 étudiants)	41% (316 étudiants)	44% (645 étudiants)
	Enseignants	30% (108 enseignants)	28% (90 enseignants)	29% (198 enseignants)



## Taux de participation des étudiants aux enquêtes

ETUDIANTS	M1 MEEF			M2 MEEF		
	Nb répondants	Nb inscrits	Taux de participation	Nb répondants	Nb inscrits	Taux de participation
1er degré	138	251	55%	155	364	43%
Allemand	1	2	50%	4	5	80%
Anglais	25	43	58%	27	34	79%
CPE	10	29	34%	11	19	58%
Documentaliste	4	6	67%	4	10	40%
Education musicale	0	15	0%	4	5	80%
EPS	90	132	68%	30	59	51%
Espagnol	12	14	86%	11	13	85%
Histoire-Géographie	5	38	13%	5	29	17%
Italien	1	2	50%	3	4	75%
Lettres	10	46	22%	20	53	38%
Mathématiques	8	16	50%	11	38	29%
Physique-Chimie	7	12	58%	13	19	68%
PLP				3	67	4%
Sciences de gestion	2	12	17%	6	21	29%
SES	3	11	27%	6	9	67%
SII	2	11	18%	1	10	10%
SVT	11	36	31%	2	20	10%
<b>TOTAL</b>	<b>329</b>	<b>676</b>	<b>49%</b>	<b>316</b>	<b>779</b>	<b>41%</b>

### **Volume de travail en dehors des cours en semaine** hors vacances universitaires et hors préparation liée à la classe

#### □ **1<sup>er</sup> degré :**

- **M1 : 13,5 h** écart-type 8,7
- **M2 : 9,6 h** écart-type 8,4

M1 : 12% ≤ 5h & 20% + de 20h

M2 : 38% ≤ 5h & 13% + de 20h

#### □ **2<sup>nd</sup> degré**

- **M1 : 12,7 h** écart-type 8,7
- **M2 : 11,3 h** écart-type 16,32

M1 : 16% ≤ 5h & 15% + de 20h

M2 : 37% ≤ 5h & 22% + de 20h

### **Sans projet professionnel avant le M1**

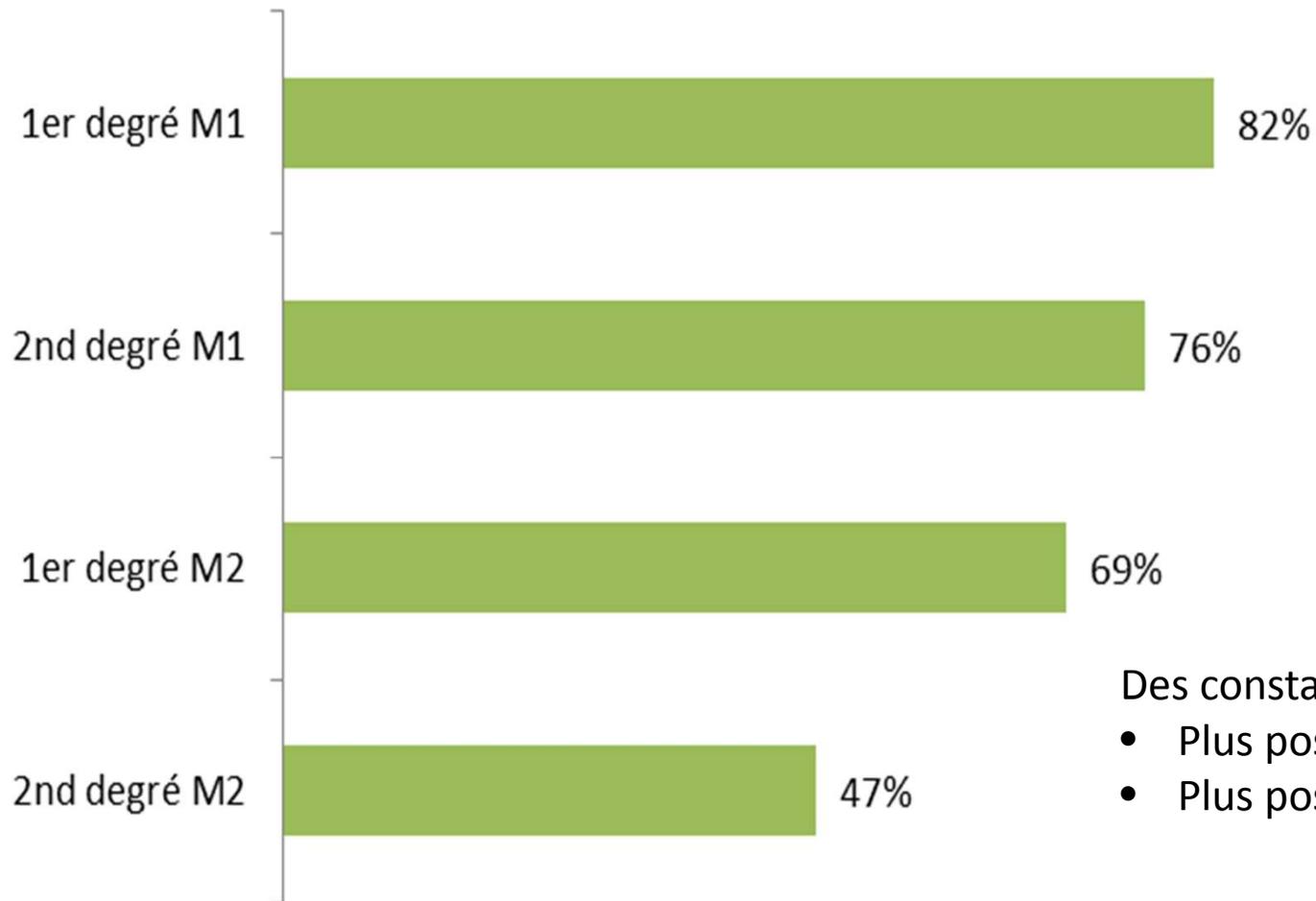
#### □ **1<sup>er</sup> degré :**

- **M1 : 16%**
- **M2 : 20%**

#### □ **2<sup>nd</sup> degré**

- **M1 : 8%**
- **M2 : 16%**

## RECOMMANDER LA FORMATION SELON LES ÉTUDIANTS



Des constats presque toujours

- Plus positifs en M1
- Plus positifs en 2<sup>nd</sup> degré

## Points positifs

- ❖ **Contacts avec les enseignants** joignables et disponibles <95% en 1<sup>er</sup> degré ; >90% 2<sup>nd</sup>M1 ; >80% en 2<sup>nd</sup>M2
- ❖ **Documentation** ~ 90% en 1<sup>er</sup> degré ~70% en 2<sup>nd</sup> degré
- ❖ **Accueil et information en 1<sup>er</sup> degré** 80% et+ et en M1 2<sup>nd</sup> degré 70% et +
- ❖ **Savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en 1<sup>er</sup> degré +85% et en M1 2<sup>nd</sup> degré 67 %**
- ❖ **Cours en ligne en M1 1<sup>er</sup> degré 79%**

## Points à améliorer ?

- ❖ **Information sur les emplois du temps** 51% en M2 2<sup>nd</sup> degré
- ❖ **Accueil et information en M2** 55% en M2 2<sup>nd</sup> degré
- ❖ **Savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en M2** 52 % 2<sup>nd</sup> degré
- ❖ **Cours en ligne** 25% en 2<sup>nd</sup> degré M2; 2<sup>nd</sup> degré 56% en M1 , 49% en 1<sup>er</sup> degré M2

M1

Préparation aux métiers de  
l'enseignement

**préparation aux  
concours : 86%**

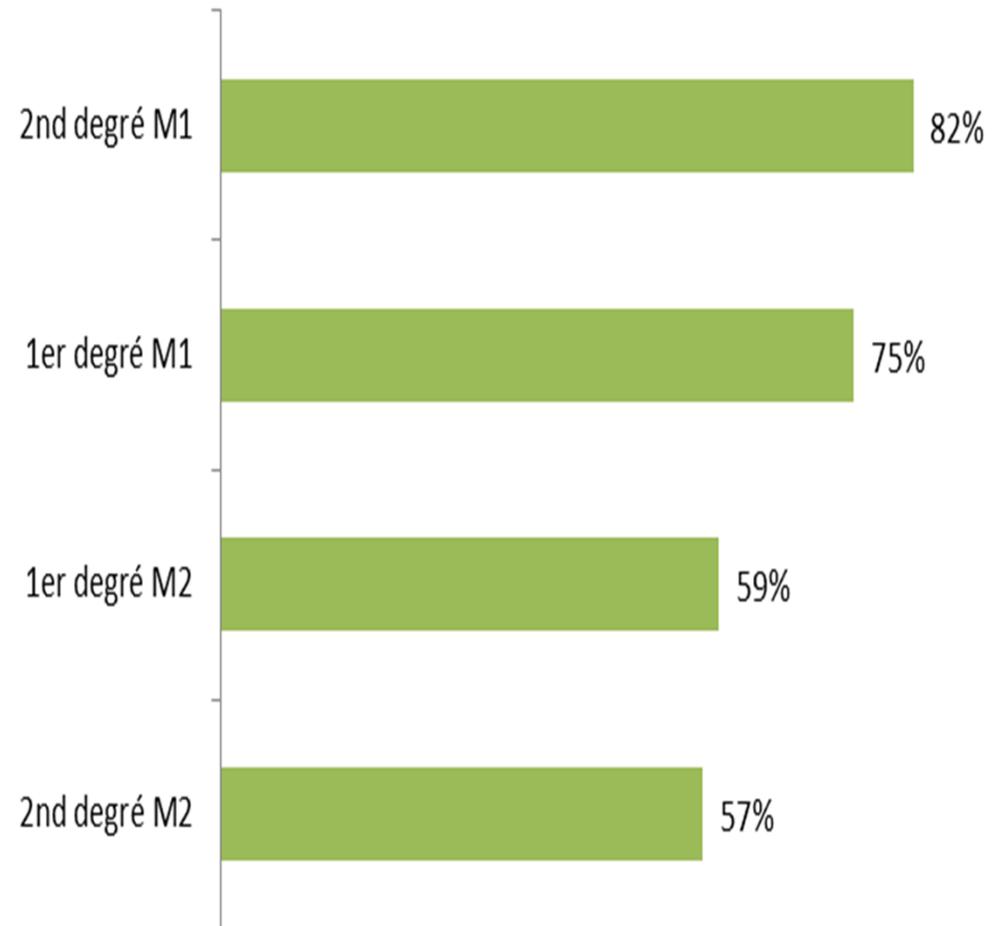
1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

**Informations sur poursuites études et  
débouchés :**

1<sup>er</sup> degré : 63% poursuite d'études

75% débouchés pro

2<sup>nd</sup> degré : 64%



## M1 1<sup>er</sup> degré

### ASPECTS +

- Modalités d'examens 95%
- Cohérence de chaque UE 85%
- Respects des programmes et cohérences des cours >80%
- Conformité aux attentes 74%
- Progression des acquis 74%
- Réflexion personnelle 70%
- Travaux stimulants 72%

### Points à améliorer ?

- Interventions des professionnels suffisamment nombreuses : 43%
- Complémentarité enseignements théoriques et pratiques 66%
- Complémentarité formation ESPE terrain 69%

## M2 1<sup>er</sup> degré

### ASPECTS +

- Suivi des mémoires 76%
- Modalités d'examens connues 82%  
et bonnes conditions 67%
- Respects des programmes 76%
- Progression des acquis 75%
- Réflexion personnelle 75%
- Cohérence de chaque UE 60%

### Points à améliorer ?

- Travaux stimulants 32%
- Interventions des professionnels  
suffisamment nombreuses : 36%
- Complémentarité enseignements  
théoriques et pratiques 38%
- Conformité aux attentes 39%
- Complémentarité formation ESPE  
terrain 44%
- Cohérence des cours 50%

## M1 2<sup>nd</sup> degré

### ASPECTS +

- Respects des programmes et cohérences des cours 87%
- Réflexion personnelle 83%
- Modalités d'examens connues 79% et bonnes conditions 84%
- Complémentarité formation ESPE terrain 77%
- Progression des acquis 76%
- Conformité aux attentes 74%

### Efforts à poursuivre

- Complémentarité enseignements ESPE/UFR : 51%
- Interventions des professionnels suffisamment nombreuses : 60%
- Cohérence de chaque UE : 63%
- Travaux stimulants : 67%
- Complémentarité enseignements théoriques et pratiques : 68%

## M2 2<sup>nd</sup> degré

### ASPECTS +

- Respects des programmes et cohérences des cours 61%
- Réflexion personnelle 68%
- Suivi des mémoires 69%
- Modalités d'examens connues 73%  
bonnes conditions 57%

### Points à améliorer ?

- Complémentarité enseignements ESPE/UFR : 25%
- Travaux stimulants : 27%
- Complémentarité enseignements théoriques et pratiques 33%
- Conformité aux attentes : 37%
- Cohérence de chaque UE : 42%
- Progression des acquis 43%
- Interventions des professionnels suffisamment nombreuses : 46%
- Complémentarité formation ESPE terrain 54%

**Fort taux de satisfaction sur le suivi > 90%**

**L'établissement est considéré comme un lieu de formation (~90%)**

## M1

- **Visite utile du formateur ESPE : 85% (2<sup>nd</sup> degré) & 80% (1<sup>er</sup> degré)**
- **Positionnement du stage dans l'année : 78%(2<sup>nd</sup> degré) & 82% (1<sup>er</sup> degré)**
- **Temps suffisant : 61% (2<sup>nd</sup> degré) & 11% (1<sup>er</sup> degré)**
- **Besoins liés au stage et modules trop tôt : 9% (2<sup>nd</sup> degré) & 12% (1<sup>er</sup> degré)**
- **Besoins liés au stage et modules trop tard : 18% (2<sup>nd</sup> degré) & 42% (1<sup>er</sup> degré)**

## M2

- **Besoins liés au stage et modules trop tôt : 38% (2<sup>nd</sup> degré) & 16% (1<sup>er</sup> degré)**
- **Besoins liés au stage et modules trop tard : 57% (2<sup>nd</sup> degré) & 77% (1<sup>er</sup> degré)**

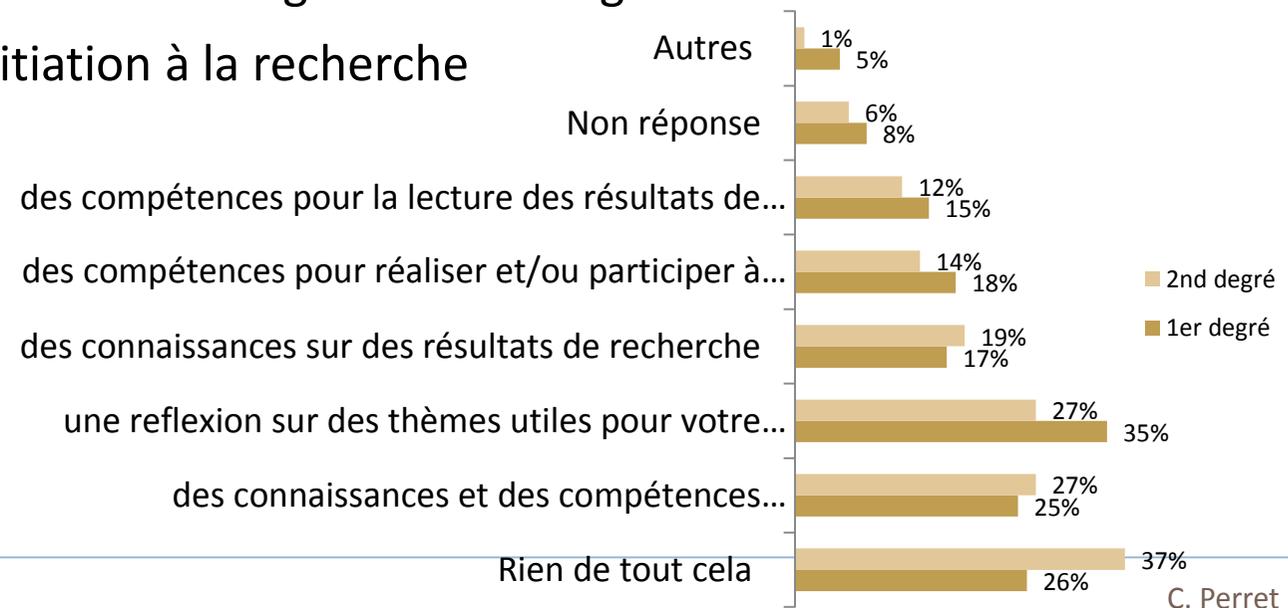
### M2B

- **Temps suffisant : 54% (2<sup>nd</sup> degré) & 69% (1<sup>er</sup> degré)**
- **Visite utile du formateur ESPE : 92% (2<sup>nd</sup> degré) & 69% (1<sup>er</sup> degré)**

### Fonctionnaires stagiaires

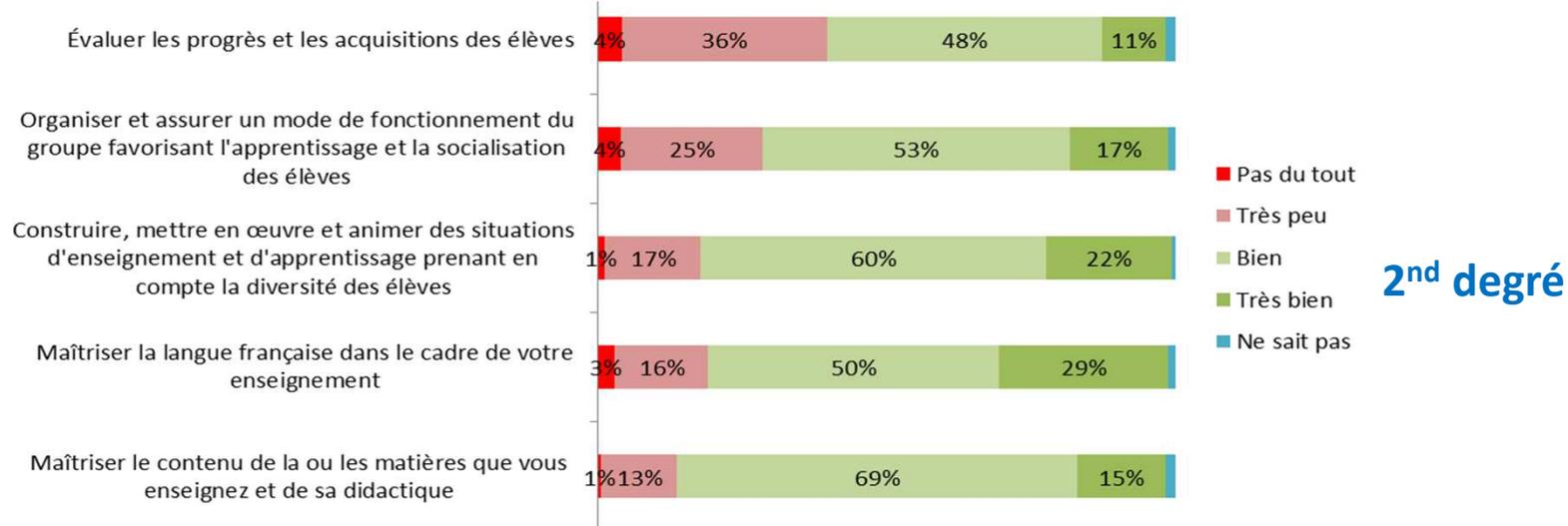
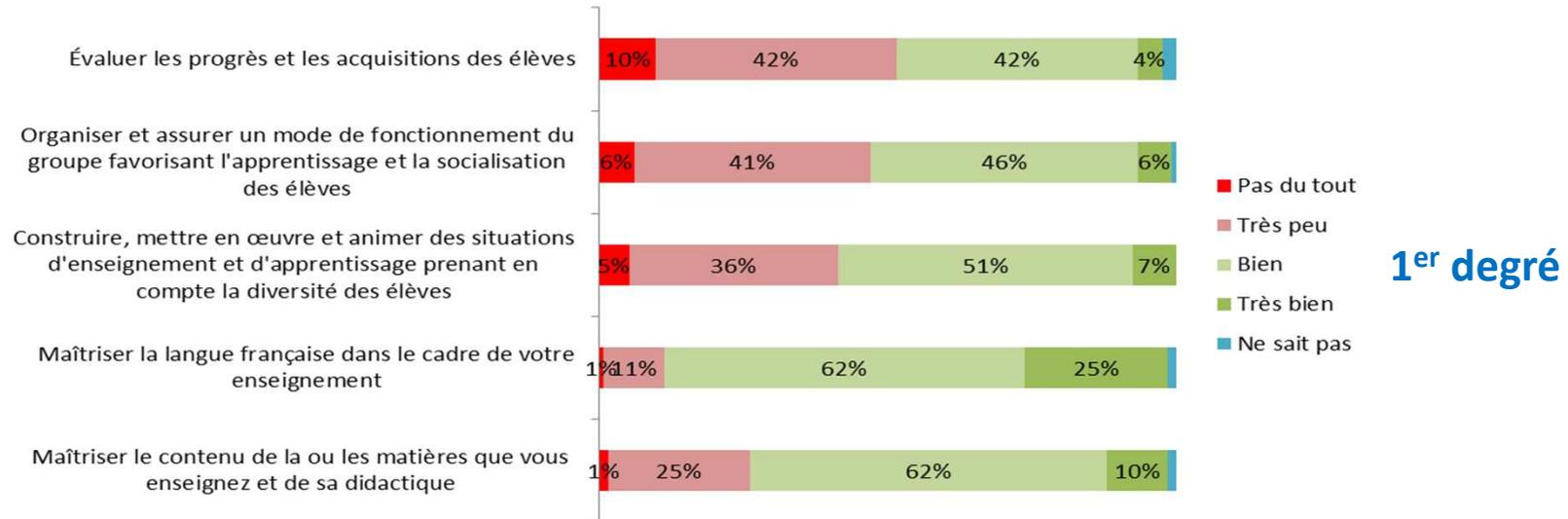
- **Organisation pertinente des journées de formation ESPE : 48% (2<sup>nd</sup> degré) & 56% (1<sup>er</sup> degré)**
- **Mi temps terrain suffisant 78% (2<sup>nd</sup> degré) & 77% (1<sup>er</sup> degré) ;**
- **Autre organisation du temps de stage :**
  - 1<sup>er</sup> degré : 42% oui & 57% non
  - 2<sup>nd</sup> degré : 47% non 53%
- **Tuteur dans l'établissement : 80% et forts taux de satisfaction sur les tuteurs (exception utilité visite formateur ESPE pour le 1<sup>er</sup> degré 69%)**

- ❑ Ce M2 vous initie à la recherche en vous aidant à acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences nécessaires pour la réalisation d'un travail de recherche : **45 %** 1<sup>er</sup> degré / **39%** 2<sup>nd</sup> degré
- ❑ Les modules "recherche" vous ont aidés/outillés dans l'élaboration de votre mémoire : **24%** 1<sup>er</sup> degré **25%** 2<sup>nd</sup> degré
- ❑ Apports de l'initiation à la recherche



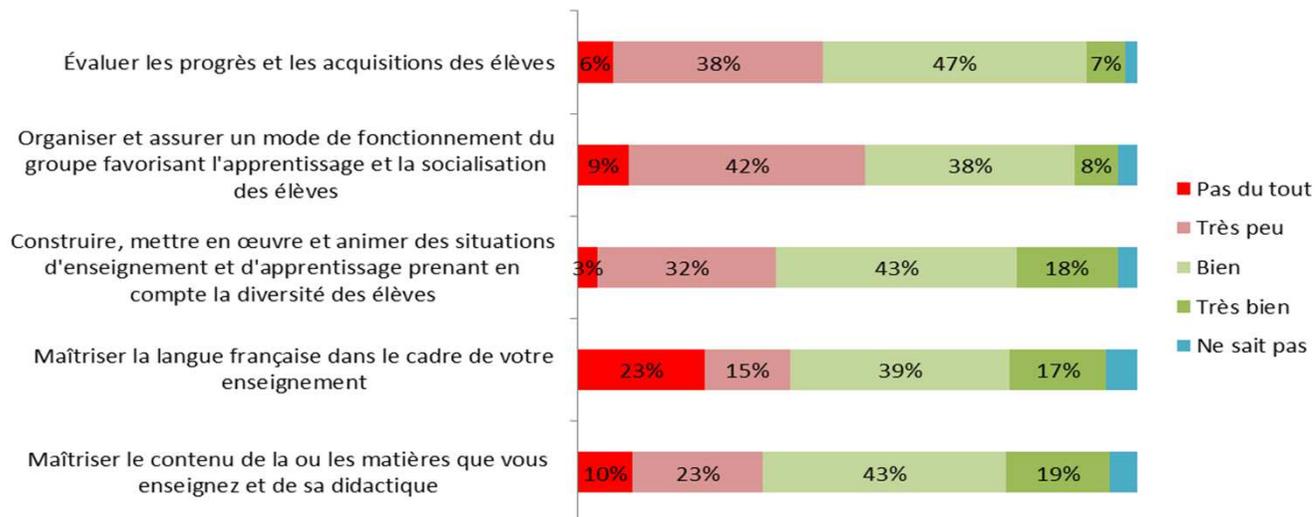
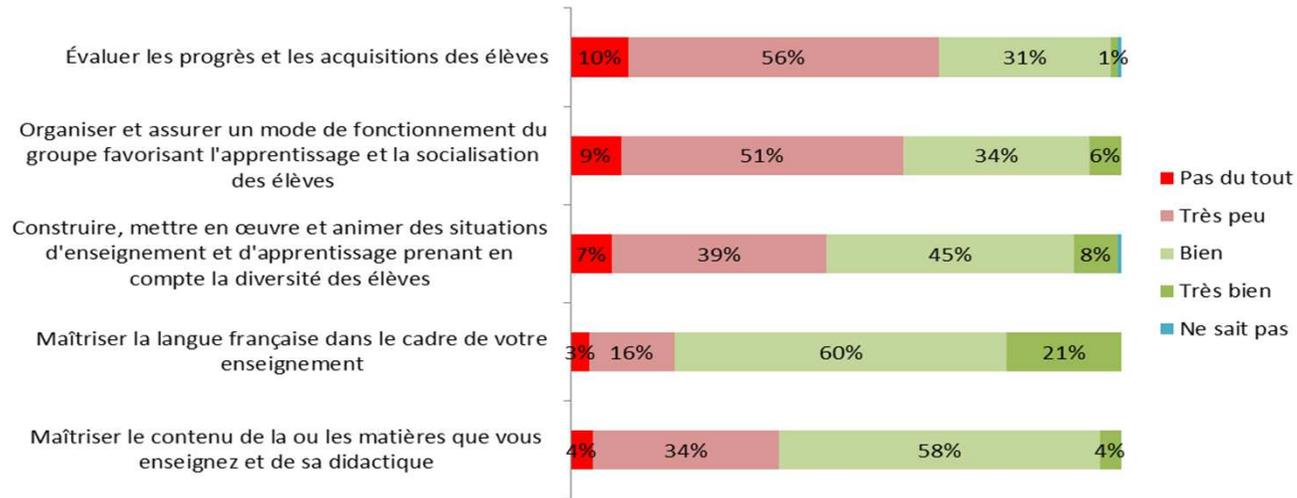


# PRÉPARATION AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT EN M1 : APPORTS DE LA FORMATION PE et 2nd degré (hors CPE et Prof doc)





# PRÉPARATION AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT EN M2 : APPORTS DE LA FORMATION PE et 2nd degré (hors CPE et Prof doc)



## 3 compétences les plus en progression

- ❑ **1<sup>er</sup> degré :**
  - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (59%)
  - Rendre en compte la diversité des élèves (56%)
  - Maîtriser la langue française à des fins de communication (37%)
- ❑ **2<sup>nd</sup> degré :**
  - Prendre en compte la diversité des élèves (59%)
  - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (48%)
  - Intégrer les éléments de culture numérique nécessaire (31%)

## 3 compétences les moins en progression

- ❑ **1<sup>er</sup> degré :**
  - Coopérer avec les parents d'élèves (64%)
  - Coopérer avec les partenaires de l'école (38%)
  - Intégrer les éléments de culture numérique nécessaire (25%)
- ❑ **2<sup>nd</sup> degré :**
  - Coopérer avec les parents d'élèves (62%)
  - Coopérer avec les partenaires de l'école (46%)
  - Utiliser une langue étrangère (37%)

## 3 compétences à développer dans les 3 ans

- ❑ **1<sup>er</sup> degré :**
  - Coopérer avec les parents d'élèves (43%)
  - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (32%)
  - Prendre en compte la diversité des élèves (30%)
- ❑ **2<sup>nd</sup> degré :**
  - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (42%)
  - Coopérer au sein d'une équipe (31%)
  - Coopérer avec les parents d'élèves (31%)

## 3 compétences les plus en progression

- ▣ **1<sup>er</sup> degré :**
  - Prendre en compte la diversité des élèves (58%)
  - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (40%)
  - Coopérer au sein d'une équipe (35%)
  
- ▣ **2<sup>nd</sup> degré :**
  - prendre en compte la diversité des élèves (47%)
  - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (46%)
  - Coopérer au sein d'une équipe (43%)

## 3 compétences les moins en progression

- ▣ **1<sup>er</sup> degré :**
  - Coopérer avec les partenaires de l'école (44%)
  - utiliser une langue étrangère (38%)
  - Intégrer les éléments de culture numérique nécessaire (33%)
  
- ▣ **2<sup>nd</sup> degré :**
  - Coopérer avec les parents d'élèves (39%)
  - Coopérer avec les partenaires de l'école (37%)
  - Utiliser une langue étrangère (34%)

## 3 compétences à développer dans les 3 ans

- ▣ **1<sup>er</sup> degré :**
  - Prendre en compte la diversité des élèves (48%)
  - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage (34%)
  - Coopérer avec les partenaires de l'école (32%)
  
- ▣ **2<sup>nd</sup> degré :**
  - accompagner les élèves dans leur parcours de formation (34%)
  - Prendre en compte la diversité des élèves (32%)
  - Contribuer à l'action de la communauté éducative ( 29%)



---

**Merci pour votre attention**